

DOR LOK (MC) 42-4019

**\*\*\* FICHE SIGNALÉTIQUE \*\*\***

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET NOM DE LA SOCIÉTÉ**

NUMÉRO IDENTIFICATEUR DU PRODUIT N424019  
NOM DU PRODUIT DOR LOK (MC) 42-4019  
- FABRICANT -  
Produits Nacan Limitée  
60 West Drive  
Brampton ON L6T 4W7  
Canada  
Numéro d'appel d'urgence:  
905-454-5492 x 2023 (Heures de bureau)  
613-936-8892 (Après les heures de bureau)

**2. COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

| <u>FAMILLE CHIMIQUE</u> | <u>Copolymère en émulsion</u> | <u>NUMÉRO DE REGISTRE CAS</u> | <u>CONCENTRATION</u> |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------|
| <u>INGRÉDIENT</u>       |                               |                               | (poids %)            |
| NON DANGEREUX           |                               |                               |                      |

**3. DANGERS**

|                       |   |
|-----------------------|---|
| CONTACT AVEC LES YEUX | Légèrement irritant mais n'affecte pas les tissus oculaires.                      |
| CONTACT AVEC LA PEAU  | Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation bénigne. |
| INHALATION            | Les vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires.                 |
| INGESTION             | Faible toxicité par ingestion.  |

**4. PREMIERS SOINS**

|                       |   |
|-----------------------|---|
| CONTACT AVEC LES YEUX | Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau propre jusqu'à disparition de la douleur. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.   |
| CONTACT AVEC LA PEAU  | Se laver la peau à l'eau et au savon.   |
| INHALATION            | Emmener la victime à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste.  |
| INGESTION             | Si le produit est avalé, provoquer des vomissements seulement si la victime est tout à fait consciente. Consulter un médecin le plus rapidement possible. NE PAS essayer d'administrer quoi que ce soit par voie orale si la personne est somnolente ou inconsciente. |

**5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

|                     |  |
|---------------------|--|
| AUTOINFLAMMATION    | Non disponible                                       |
| POINT D'ÉCLAIR      | Sans objet   |
| AGENTS D'EXTINCTION | Dioxyde de carbone (CO2).; Poudre chimique.; Mousse. |

DOR LOK (MC) 42-4019

|   |   |
|---|---|
| PROCÉDURE SPÉCIALE EN CAS D'INCENDIE                                  | Les pompiers doivent se munir d'un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques ou irritantes. |
| RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION<br>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX | Aucun risque particulier connu.<br>Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote et hydrocarbures inconnus.                         |
| LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSION (%)                                     | Sans objet  |
| LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSION (%)                                     | Sans objet  |

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

---

|  |   |
|--|---|
| PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT | Absorber les déversements avec du sable, de la terre ou toute matière absorbante appropriée qu'il faut mettre dans des récipients. La zone de déversement peut être lavée avec de l'eau; rassembler l'eau de lavage dans un endroit approuvé. Ne pas jeter l'eau dans les égouts ou les conduites d'eau. Absorber les déversements avec du sable, de la terre ou toute matière absorbante appropriée. |
|--|---|

Pour ce qui est des précautions à prendre en matière de sécurité et de protection de l'environnement, consulter la fiche signalétique.

---

**7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

---

|   |  |
|---|--|
| TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE<br>MANUTENTION ET ENTREPOSAGE | Ambiante.<br>Le produit contient une petite quantité de monomère résiduel (moins de 0,1%) qui peut s'accumuler dans l'espace libre non ventilé des barils ou des récipients d'entreposage. Ouvrir les barils dans un endroit ventilé. Éviter d'inhaler les vapeurs. Protéger du gel. |
| SENSIBILITÉ À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE                    | Non  |
| SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUES                        | Non  |

---

**8. LIMITES D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

| <u>INGRÉDIENT</u>                           | <u>LIMITES D'EXPOSITION</u>   |
|---|---|
| Acétate de vinyle                           | 10 ppm TWA<br>15 ppm STEL   |
| EXIGENCES DE VENTILATION                    | Ventilation générale. Une ventilation adéquate pour conserver les vapeurs en-dessous des limites acceptables. |
| EXIGENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES YEUX | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.  |
| GANTS                                       | Des gants de néoprène imperméable ou de caoutchouc sont recommandés.  |
| VÊTEMENTS                                   | Porter des tenues spéciales, des bleus de travail ou un sarrau de laboratoire.                                |
| CHANGEMENT/ENLÈVEMENT DES VÊTEMENTS         | Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  |
| PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE                       | Se laver avant de manger, de boire ou d'utiliser les toilettes.   |

DOR LOK (MC) 42-4019

APPAREIL RESPIRATOIRE

Éviter l'inhalation prolongée ou répétée de vapeurs ou de buées. Si l'exposition excède ou risque d'excéder les limites d'exposition professionnelles, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH pour empêcher la surexposition.

---

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

|  |                |
|--|----------------|
| PRODUIT PUR OU MÉLANGE                 | Mélange.       |
| ÉTAT PHYSIQUE                          | Liquide        |
| COULEUR                                | Blanc          |
| ODEUR                                  | Odeur légère.  |
| SEUIL DE L'ODEUR                       | Non disponible |
| pH DU PRODUIT TEL QUEL                 | 6.6            |
| pH DANS UNE SOLUTION A (1%)            | Sans objet     |
| PROPRIÉTÉS OXYDANTES                   | Sans objet     |
| POINT D'ÉBULLITION                     | >100 °C        |
| POINT DE FUSION OU DE CONGÉLATION      | <5 °C          |
| SOLUBILITÉ DANS L'EAU                  | Miscible       |
| COEFFICIENT DE PARTAGE (n-octanol/eau) | Non disponible |
| DENSITÉ (EAU=1)                        | 1.07           |
| TAUX D'ÉVAPORATION                     | 1 (Eau = 1)    |
| TENSION DE VAPEUR                      | 17.5 à 20°C    |
| DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)              | 0.62           |
| VOLATILS (%)                           | 46             |
| COMPOSANTS ORGANIQUES VOLATILS         | Non disponible |
| AUTOINFLAMMATION                       | Non disponible |
| POINT D'ÉCLAIR                         | Sans objet     |

---

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| STABILITÉ                           | Le produit est stable.   |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX | Stable dans des conditions normales de température et de pression.<br>Des composés organiques volatiles présents en faible concentration dans le produit peuvent s'échapper lors des procédés faisant intervenir un chauffage. Ventiler les fours et les cuves de traitement avec une aspiration vers l'extérieur. |

---

### 11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

---

|  |   |
|--|---|
| VOIES D'ABSORPTION                                     | Contact avec les yeux.; Contact avec la peau.; Inhalation |
| <b>EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE (A LONG TERME)</b> |   |

DOR LOK (MC) 42-4019

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Le produit peut contenir une petite quantité d'acétate de vinyle. Il a été démontré que les vapeurs d'acétate de vinyle provoquent des tumeurs dans les voies respiratoires de certains animaux exposés à des niveaux de 600 ppm pendant toute leur durée de vie; un taux de 200 ppm cause une irritation; un taux 50 ppm ne cause aucun effet observable. Il n'y a aucune preuve d'effets nocifs chez l'homme lors d'une exposition à des niveaux égaux ou inférieurs à la limite prescrite par l'ACGIH.  
 Aucun connu.

CANCÉROGÈNE

---

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION  
 TOXICITÉ AQUATIQUE

Les effets écologiques du produit sont inconnus.  
 Non disponible

---

**13. ÉLIMINATION**

MÉTHODES D'ÉLIMINATION  
 DES MATIÈRES DE REBUT  
 MISE EN GARDE CONCERNANT  
 LES CONTENEURS VIDES

Utiliser les services d'une compagnie d'élimination reconnue par les autorités gouvernementales.  
 Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus de produit; veuillez suivre les instructions de la FS et celles figurant sur l'étiquette même en présence d'un conteneur vidé.

---

**14. TRANSPORT**

RENSEIGNEMENTS T.M.D.

**CLASSIFICATION T.M.D.**  
 APPELLATION RÉGLEMENTAIRE

Non Réglementé

---

**15. RÉGLEMENTATION**

CLASSE SIMDUT

Non contrôlé

Loi canadienne sur la protection de  
 l'environnement (LIS)

En stock

---

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

USAGE RECOMMANDÉ  
 DATE DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE  
 LES SECTIONS CHANGENT DEPUIS LA DERNIÈRE  
 PUBLICATION

Colle de menuiserie  
 30-août-2005  
 8; 11; 15; 16

DOR LOK (MC) 42-4019

---

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LA  
RÉGLEMENTATION, COMMUNIQUER AVEC :

Service des Affaires Réglementaires  
Produits Nacan Limitée  
60 West Drive  
Brampton ON L6T 4W7  
Canada  
No. de Téléphone: 905-454-5492 ext. 2023  
No. de Télécopieur: 905-796-6531  
Email: ra.nacan@nstarch.com  
Website: www.nationalstarch.com

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : L'information fournie et les recommandations formulées s'appliquent uniquement à nos produits et ne concernent aucun autre produit. Elles sont fondées sur nos recherches et sur des données provenant de sources fiables et sont donc censées être exactes. Leur exactitude ne peut toutefois être garantie. Il incombe à l'acheteur de vérifier ces données avant d'utiliser le produit dans ses propres conditions d'exploitation et de déterminer si celui-ci convient à l'usage auquel il est destiné.